

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2016/267 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2016/105</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 125

Présents : 81

Votants : 87 (dont 6 pouvoirs)

POUR : 87 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le vingt et un novembre deux mille seize, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation :

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes BAUDART Martine, BECHARD Isabelle, BEGNY Agnès, BRUSA Régine, COSSON Pauline, COURAULT Josette, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LEFORT Sylvie, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, SEMBENI Anne, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et MM. ADAM Claude, ADIN Michel, AUGEBOND Michaël, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BIENVENU Bernard, BOIZET Guy, BOUILLON Daniël, BOUILLON Jacques, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CANNAX Francis, CARPENTIER Dominique, COLSON Dominique, CORNELLE Jean-Pierre, COURVOISIER CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEBOURCES Claude, DÉGLAIRE Gérard, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FLEURY Vincent, GIRONDELOT Bernard, GODART Olivier, GOMES Antonio, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, JUILLET Bruno, LACATTE Jean-Michel, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT CHAUVET Pierre, LESOILLE Patrick, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NICOLITCH Christian, NIZET Daniël, NIZET Jacky, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PHILIPPE Ludovic, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, POTRON Francis, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENARD Damien, RICHELET Jean-Pol, ROBIN Dominique, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, THIERION Vincent, VALET Bruno, VAIRY Lionel, VIEILLARD Jean-Claude.

Représentés : Mmes LENFANT Maryvonne donne pouvoir de vote à Mme BEGNY Agnès, LESUEUR Patricia donne pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, ROGER Magali donne pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique et MM. BARRE Régis donne pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis, LOUIS Jean-Marc donne pouvoir de vote à M. RATAUX Frédéric et RAUSSIN Bruno donne pouvoir de vote à M. MAS Raoul.

OBJET : AUTORISATION AU PRESIDENT POUR SOLLICITER UN FINANCEMENT AUPRES DE LA MSA DANS LE CADRE DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Vu les compétences de la 2C2A notamment « Création et gestion d'un Relais d'Assistants Maternelles » ;

Vu la délibération n°DC2015/53 du Conseil communautaire en date du 26/05/2015 autorisant le Président à solliciter le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse ;

Considérant la nécessité d'autoriser le Président à solliciter un financement auprès de la Mutualité Sociale Agricole dans le cadre de son Contrat Enfance Jeunesse ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- AUTORISE le Président à solliciter un financement dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse auprès de la Mutualité Sociale Agricole au prorata de la population agricole du territoire.
- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET